



BARÈME D'HONORAIRES

SR3 IMMOBILIER

SARL au capital de 8.000 € - RCS SALON 421 470 873

Siège social : 18, Boulevard Maréchal Foch 13300 – SALON DE PROVENCE

Tél. : 04 90 56 89 89 - **E-mail** : salonprovence@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Octobre 2024

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur à 100.000 €	7 000 €
De 100.000 à 150.000 €	7 %
De 150.001 à 300.000 €	6 %
Supérieur à 300.000 €	5 %
Terrains	10 %
Cession de bail, Locaux, Fonds de commerce, ...	10 % avec un minimum de 10 000 €
Murs commerciaux	10 % avec un minimum de 10 000 €

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 150 € TTC à la charge du vendeur (non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 500 € TTC à la charge de l'acquéreur

Pré état daté :

État des risques et pollution (ERP) : 29 € TTC à la charge du vendeur

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 ou 10 € TTC / m ² de surface habitable selon la zone	8 ou 10 € TTC / m ² de surface habitable selon la zone
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Entremise et négociation	En fonction du logement	X

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	13 € TTC / m ² de surface habitable	13 € TTC / m ² de surface habitable
Bail professionnel	Néant	25% HT du loyer annuel, soit 30% TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € TTC
Bail commercial	Néant	25% HT du loyer annuel, soit 30% TTC Frais de renouvellement du bail : 150 € TTC
Bail stationnement (parking, garage...)	Néant	200 € TTC
Autre :		

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	3 € TTC / m ² de surface habitable	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	3 € TTC / m ² de surface habitable	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 500 € TTC	X
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 100 € TTC	X
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : 150 € TTC à la charge du bailleur (non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

État des risques et pollution (ERP) : 29 € TTC à la charge du bailleur

Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

Prestations initiales :

	PACK CONFORT 4,8 % TTC	PACK CLASSIQUE 6,5 % TTC	PACK PRIVILÈGE 7,4 % TTC	PACK PRIVILÈGE NEUF 9 % TTC
Établissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓	✓
Établissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (Hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (Hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (Hors frais de procédure)	✓	✓	✓	✓

Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	2 € / mois	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	X € / facture	✓	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	X % des travaux	✓	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	25 € / sinistre	✓	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / appel	✓	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / facture	✓	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux (travaux d'embellissements)	7 % des travaux	7 % des travaux	✓	✓
Établissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers	27 € / lot	27 € / lot	27 € / lot	✓
Clôture de compte mandant (Copie dossier complet, Clôture comptable, ...)	150 € / lot	150 € / lot	150 € / lot	150 € / lot
Constitution et suivi du dossier (Urbanisme, ANAH, ...)	200 €	200 €	200 €	200 €
Représentation commission départementale de conciliation (Préparation dossier + audience)	75 €	75 €	✓	✓
Monopropriété : visite des parties communes (Fréquence à déterminer au mandat) Tarif au passage	75 €	75 €	✓	✓
Remise et suivi dossier (Sinistre dégât des eaux, Impayé , Expulsion, ...)	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (Parfait achèvement)	75 €	75 €	75 €	✓
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	75 €	75 €	75 €	✓
Représentation ou assistance à la première Assemblée Générale (A la demande)	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis

Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières)	3 %	3 %	3 %	3 %
Assurance propriétaire non occupant (PNO) - A l'année Studio/T2 : 90 € - T3 et + : 120 € - Villa : 258 € - Garage : 75 €	Type logement	Type logement	Type logement	Type logement
Assurance multirisques habitation locataire (MRH)	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC

* Concernant la gestion locative d'un garage/box et/ou place de stationnement, celle-ci est au forfait de 15 €/mois / lot et non en %.